

# Vivre à VOUREY

.....

FÉVRIER 2015

BULLETIN MUNICIPAL n° 85

.....

## ILS FONT VOUREY, LES CONNAISSEZ-VOUS ?

NETTOYAGE DE PRINTEMPS  
DIMANCHE 15 MARS

 Informations

JE SUIS  
CHARLIE  
Vourey  
solidaire

# Le mot du maire



Chères Voureysiennes, chers Voureysiens,

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et pour les êtres qui vous sont chers. Que 2015 soit une année de projets et de rêves.

Les événements de ce début d'année ont montré une France solidaire et unie face à la barbarie. L'élan de fraternité, de solidarité qui a mobilisé des millions de personnes au-delà des idées politiques, religieuses, culturelles, me permet de rêver d'un monde uni et solidaire, toujours animé par la préservation de notre si chère liberté que nos anciens ont défendue au péril de leur vie.

J'ai été très touchée par toutes vos initiatives personnelles, elles ont toutes été les bienvenues et montrent que notre village et ses habitants ont des valeurs républicaines.

La transition est difficile pour parler du quotidien mais plus que jamais l'équipe municipale est solidaire.

Nous planchons désormais sur le budget, qui cette année sera d'autant plus difficile à boucler que l'état baisse la dotation de 20 000 euros.

Nous cherchons ensemble à faire des économies aussi petites soient-elles. Les personnels administratifs, les techniciens, les élus et vous tous, sommes concernés. Chacun à son niveau doit faire des efforts.

La mutualisation de certains services avec d'autres communes et le Pays Voironnais nous permet de faire des économies considérables et de participer nous aussi aux restrictions budgétaires nationales, nous devons désormais faire différemment et nous ne pouvons plus attendre de la collectivité une multitude de services, nous n'en avons hélas plus les moyens.

Nous réalisons différents projets dans la continuité de ceux du mandat précédent et nous planifions et construisons divers chantiers nécessaires à notre village.

Je suis comme vous très impatiente de voir aboutir certaines réalisations annoncées, mais les transferts de compétences, la réglementation m'obligent à avancer doucement.

Je reste à votre écoute et suis heureuse de vous recevoir à la mairie, d'échanger avec vous.

C'est ensemble que nous ferons de belles choses, j'en suis plus que jamais persuadée et tel est mon vœu le plus cher pour cette nouvelle année.

## *Rappel des coordonnées électroniques de la commune*

- [www.commune-vourey.fr](http://www.commune-vourey.fr) : site internet de la commune
- [www.commune-vourey.fr/newsletter/](http://www.commune-vourey.fr/newsletter/) : pour s'abonner à La Brève, la lettre mensuelle de Vourey
- [info@commune-vourey.fr](mailto:info@commune-vourey.fr) : pour contacter le maire et les services communaux
- [ccas@commune-vourey.fr](mailto:ccas@commune-vourey.fr) : pour toute demande d'ordre social
- [urbanisme@commune-vourey.fr](mailto:urbanisme@commune-vourey.fr) : pour toute demande relative à l'urbanisme
- [secretariat@commune-vourey.fr](mailto:secretariat@commune-vourey.fr) : pour tout ce qui touche aux services à la population, la citoyenneté
- [education@commune-vourey.fr](mailto:education@commune-vourey.fr) : pour tout ce qui est afférent aux écoles
- [communication@commune-vourey.fr](mailto:communication@commune-vourey.fr) : pour transmettre des informations à publier sur les supports de communication de la commune (site internet, panneau lumineux, Vivre à Vourey)

# Informations municipales

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

- Noa RENAULY, le 1<sup>er</sup> janvier 2015 à Voiron
- Manuel VAZ MONTEIRO, le 3 novembre 2014 à La tronche
- Mylan FERNANDES, le 29 octobre 2014 à La tronche
- Soan BOURDONCLE, le 13 octobre 2014 à Voiron
- Nils DESSAINJEAN, le 22 septembre 2014 à Voiron
- Soren COTTE, le 22 septembre 2014 à Voiron
- Camilia TAFOURHATI, le 10 septembre 2014 à La tronche
- Ruben CAPARROS-CRESPO, le 28 août 2014 à Voiron

### Décès

- M. CZEKATA Richard, le 22 octobre 2014 à La tronche
- M. FERREO Bernard, Pierre, le 30 octobre 2014 à Virieu
- M. LAROCHE Jean-Pierre, le 12 décembre 2014 à Vourey
- M. CADOT Maurice, le 4 janvier 2015 à Vourey

### Mariage

Mlle GOSSERIES Nadège et M. CORDARO Sébastien, le 11 octobre 2014

## URBANISME

### Déclarations préalables accordées

- CHOLOT Anthony, 10, chemin de Suzet, agrandissement fenêtres
- MADANCOS Dominique, 415, route des Rivoires, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre
- IOJOIU Edouard, 55, route des Rivoires, clôture + portail
- FERRARIS Olivier, 225, chemin du Bayard, piscine
- FERLAY Nicolas, 30, route de la Gare, garage
- PACARY Maxime, 55, route des Rivoires, clôture + portail
- BOUZIAT Jean-Marie, 300, chemin du Viéron, piscine
- MALACOUR Jean-Claude, 300, route du Point du Jour, portail + portillon
- GAUDET Alain, 505, route de Monnair, abri de jardin + changement des menuiseries
- MAUGARD Mickaël, 425, le Grand chemin, piscine + local technique
- MIGUET Jean-Loup, 50, route des Rivoires transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, d'une partie du garage en pièce + abri de jardin

### Permis de construire accordés

- Commune de Vourey, 115, route Fontaine Ronde, extension restaurant scolaire, création d'une salle des familles
- ARCHIVECO, ZA Chantarot, modification de façades, bassin de rétention, VRD, mise en place de lanternaux
- CAILLAT THORANNE, 50, rue de la Mayette, modification façades, suppression panneaux solaires

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi de 16 h à 18 h 30

Mardi, jeudi et vendredi

de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h

### NUMÉROS UTILES

Mairie : 04 76 07 05 19

Fax : 04 76 07 79 61

Pompiers : 18- 112 depuis un portable

SAMU : 15 - Gendarmerie : 17

Médecin de garde / nuits / WE :

**0810 153 333 (prix d'un appel local)**

Service de l'eau du Pays Voironnais :

04 76 67 60 10

Pour les urgences : 04 76 67 60 20

### RENCONTRE AVEC LE MAIRE ET LES ADJOINTS

Le maire et les adjoints vous reçoivent  
sur rendez-vous.

Contactez le secrétariat de mairie

au 04 76 07 05 19

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a lieu le **premier jeudi**  
de tous les mois impairs à 18 h 30.

Les réunions sont ouvertes au public  
et vous êtes les bienvenus pour vous informer  
sur la gestion du village.

## PROVERBE TIBÉTAIN

*"Quand tu arrives en haut de la montagne,  
continue de grimper"*

### Vivre à Vourey n° 85 - Février 2015

Directrice de la publication : Fabienne Blachot-Minassian

Responsables de rédaction : Daniel Blanc

Comité de rédaction : commission communication

Crédits photos : mairie de Vourey (sauf mention)

Imprimeur : Editions Boursier - Tél : 06 08 86 29 44

Tirage : 800 exemplaires

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2015

# Informations municipales

## NOTRE JARDINIER BÉNÉVOLE NOUS A QUITTÉ

Monsieur Laroche s'en est allé le vendredi 12 décembre.

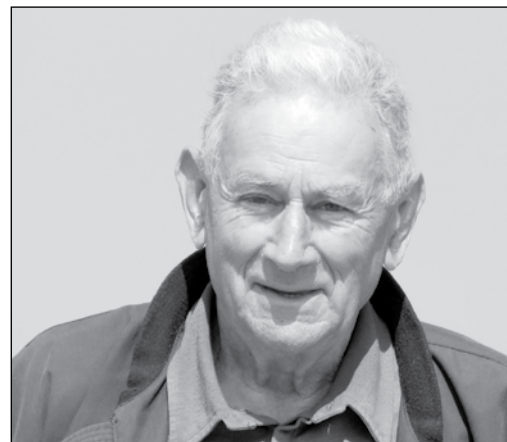
Il nous a donné une sacrée leçon de vie, il nous a montré en toute modestie un chemin qu'il serait bon de suivre. Alors que nous sommes souvent centrés sur nos envies, nos désirs, nos droits, nous oublions souvent l'altruisme, le collectif, le vivre ensemble ou tout simplement les autres.

Il nous a montré que chacun peut aider à sa manière : lorsqu'il ramassait les cerises pour tout le quartier, lorsqu'il taillait, binait ou plantait les massifs publics. Il ne regardait jamais ni son temps ni sa peine.

Il la partageait sa passion pour le jardin sans grande théorie sur le dévouement, ni le bénévolat, tout était exécuté en toute discrétion.

Pas de fanfaronnade, pas de mise à l'honneur, juste le bonheur d'accomplir un travail bien fait, juste l'envie de faire plaisir, de donner.

Il trouvait naturel de balayer la place devant les garages, d'échanger des conseils aux passants, tout semblait normal comme une mission de tout un chacun. L'équipe municipale et les habitants adressent à sa famille leurs sincères condoléances.



## ZOOM SUR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DU 22 MARS 2015

### Des nouveautés

Les prochaines élections au calendrier seront marquées par un certain changement. En effet, le dimanche 22 mars, les électeurs inscrits sur les listes seront appelés à participer aux élections départementales. Premières élections sous ce terme, mais qu'est-ce exactement ?

### Ce qui ne change pas :

► L'objectif de ces élections reste le même, et tel que leur nom l'indique, il s'agit de choisir nos représentants au niveau du département.

### Ce qui change :

► Les dénominations employées sont modifiées mais recouvrent une même réalité : les élections cantonales sont remplacées par les élections départementales, qui permettent d'élire non plus des conseillers généraux mais des conseillers départementaux, siégeant désormais au sein du conseil départemental en lieu et place du conseil général.

► Ces élections sont les premières à renouveler complètement les représentants départementaux élus en 2008 et 2011, alors que jusqu'à présent le renouvellement ne se faisait que par moitié.

► Le point essentiel est celui de la mise en place d'un scrutin majoritaire binominal à deux tours qui répond à l'exigence d'égalité entre homme et femme. Cela signifie que deux conseillers départementaux titulaires, une femme et un homme, seront élus par canton au lieu d'un seul. Ils se présenteront par binôme. Si aucun binôme ne réunit plus de 50% des suffrages à l'issue du 1<sup>er</sup> tour, un second tour aura lieu le 29 mars 2015.

### Un nouveau canton

La parité oui, mais l'augmentation du nombre de représentants départementaux non. Ainsi en parallèle, le nombre de cantons a été divisé par deux, permettant de maintenir l'effec-

tif des conseillers. En Isère, le redécoupage a permis de passer de 58 cantons à 29. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la commune de Vourey ne fait plus partie du canton de Rives, mais du canton de Tullins regroupant 13 communes : Beaucroissant, Charnècles, Moirans, Montaud, Poliéans, Réaumont, Renage, Rives,

Saint-Blaise-du-Buis, Saint-Jean-de-Moirans, Saint-Quentin-sur-Isère, Tullins et Vourey.

Au final, chacun des 29 cantons éliront deux conseillers départementaux. Ainsi 29 hommes et 29 femmes siégeront au conseil départemental de l'Isère à l'issue de ces élections.



# Informations municipales

*Six louches de bonheur, cinq cuillères de bonne santé, deux pincées de réussite, quatre dosettes d'envie, quatre dés de plaisir, cinq verres de complicités familiales et amicales : c'est le cocktail que la COM Communication vous propose de déguster tout au long de l'année 2015, et... SANS MODERATION !*

**Excellente année 2015 à tous nos lecteurs et ceux qui leur sont proches.**

## LA COMMUNICATION, L'AFFAIRE DE TOUS

Dans le précédent Vivre à Vourey, nous vous indiquions que la commission Communication avait été ouverte, pour la première fois, à des membres extérieurs. Les trois personnes qui l'ont rejointe se sont associées à l'équipe pour préparer ce nouveau numéro, nous les en remercions.

Cependant, comme l'indique le titre de cet article, la communication dans un petit village comme le notre n'est rien sans la participation du plus grand nombre. Bénévoles, soucieux de créer du lien, de la proximité sociale, de favoriser les rencontres, d'informer en temps réel par tous les moyens à notre disposition, nous ne sommes cependant pas des journalistes, des photographes, encore moins des reporters à l'affût de la moindre information.

Nous renouvelons notre invitation à tous les Voureysiens, à toutes les associations du village de profiter des supports de communication dont la commune s'est dotée pour entretenir ce lien, ce vivre ensemble qui nous est cher.

Les événements et dates clés sont assez bien relayés auprès de la population. Nous nous appuyons pour cela sur le calendrier des manifestations établi par la commission animation avec la participation de toutes les associations, nous recevons également des messages pour le panneau lumineux ou l'agenda du site. L'information en amont d'un événement est bonne.

Une très grande marge de progrès existe cependant pour l'information après les événements. Il semblerait qu'il soit plus facile, en tout cas habituel, d'envoyer quelques lignes pour annoncer une manifestation (soit dit en passant une manifestation profitable dont on espère tirer des bénéfices), que d'en faire le retour, que d'en rapporter quelques chiffres clés, témoignages, enseignements, photos, ... que d'en faire la publicité, pourquoi pas, pour l'année suivante ? Notre village gagnerait énormément à partager toutes ces acti-

tivités qui marquent la quasi totalité de nos week-end.

Notre site internet et notre Vivre à Vourey peuvent de plus être de formidables moyens pour découvrir notre village, ses entreprises, ses commerces. Sans détourner ces supports à des fins commerciales et publicitaires, nous y veillerons, nous proposons à toutes les entreprises et commerces de se présenter et de mettre en avant leurs points forts, spécificités, réalisations, projets...

Les Voureysiens seraient stupéfaits de découvrir toute la vie, toutes les richesses, toutes les activités du village qui se déroulent à deux pas de chez eux. Pour aller dans ce sens, la société du Couvoir de Cerveloup, nous fait le grand plaisir de "se raconter" dans ce numéro. Saviez-vous que le Couvoir est une référence mondiale ? Nous espérons que d'autres suivront pour notre plus grand plaisir. Pour terminer, nous vous rappelons en premier lieu que La Brève de Vourey est un moyen simple d'être informé de l'essentiel. En un clic, vous pouvez vous abonner à la lettre mensuelle du village et recevoir par mail les actualités du mois écoulé, les évé-



nements du mois à venir. Rejoignez la communauté des Voureysiens connectés : [www.commune-vourey.fr/newsletter](http://www.commune-vourey.fr/newsletter)  
En second lieu, si vos coordonnées figurent sur l'annuaire de notre site internet, nous vous lançons un appel pour nous informer de toute mise à jour éventuelle. Il est de votre responsabilité de tenir ces informations à jour, vous êtes d'ailleurs les premiers intéressés.

# Informations municipales

## PANNEAU LUMINEUX

La précédente municipalité a décidé d'équiper la commune d'un panneau lumineux pour améliorer l'information des Voureysiennes et Voureysiens, mais également celle des habitants des villages voisins et des touristes ou vacanciers de passage. L'actuelle municipalité se réjouit du choix fait par l'équipe précédente et profite d'un équipement pratique et aujourd'hui très répandu. Les informations récentes, dites chaudes, les messages urgents ou importants sont maintenant portés, de façon réactive, à la connaissance de tous ceux



qui passent dans le centre du village ; informations d'ailleurs souvent inscrites sur notre site internet.

### *Mais qui peut communiquer sur ce panneau lumineux ?*

Cet équipement est un outil de communication exclusivement destiné à la mairie bien évidemment, mais également à l'école, aux sapeurs-pompiers et aux très nombreuses associations du village. Ces dernières peuvent annoncer leurs soirées, manifestations, assemblées générales, tournois ou autres concours ... A ce jour, aucune autre utilisation n'a été envisagée.

Nous renouvelons notre invitation à toutes les associations de profiter de cet équipement moderne pour communiquer sur leur association. Le panneau ne possède que quelques lignes, il faut savoir être à la fois bref et précis. Pour développer des contenus, pour publier des articles, diffuser des photos, rendre compte de manifestations, féliciter des personnes dévouées ou championnes, nous invitons toutes les associations à nous transmettre quelques lignes pour la rubrique actualités de notre site internet.

**En résumé :** le panneau pour annoncer un événement, le site et ses actualités pour le commenter et l'immortaliser.

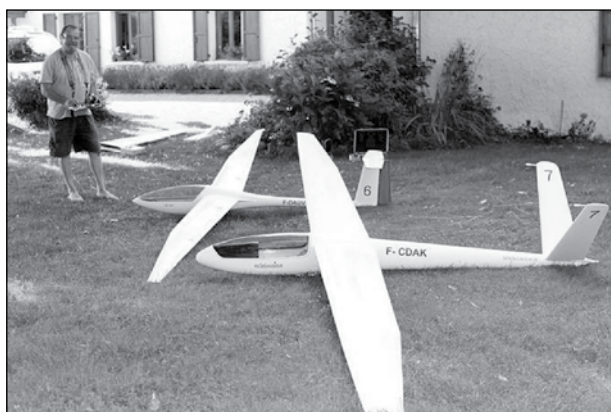
## UN PEU PLUS PRÈS DES ÉTOILES

Passionné et fasciné par l'aviation depuis sa plus tendre enfance, monsieur Dauvergne, ancien Voureysien, demeurant désormais dans la commune de Bevenais, consacre une grande partie de son temps de retraité à l'aéromodélisme. Mais pas n'importe quel modèle. Sa dernière réalisation dont il n'est pas peu fier, et il y a de quoi, est la réplique d'un planeur à l'échelle d'un tiers.

Cet engin appelé Edelweiss est aussi beau que performant. François Dauvergne pilote émérite a souvent rêvé de s'envoler avec ce planeur. "Compliqué de voler dans des clubs avec l'Edelweiss qui reste réservé à quelques privilégiés". Qu'à cela ne tienne, François s'en fabriquera un. Cinq mètres d'envergure, treize kilos, un empennage en V monobloc et des aérofreins sur le dessus et le dessous des ailes. Quand on sait qu'il faut à peu près un mois de travail par mètre d'envergure, on imagine le temps que ce passionné a dû passer dans son atelier. Entièrement fait de ses

mais avec du polystyrène, du bois et de la fibre de verre, François Dauvergne a le soutien indéfectible de ses amis pour la fabrication. L'un d'eux possède l'avion qui tractera l'Edelweiss jusqu'à 1000 mètres. A cette altitude la commande des manettes ne tolère aucune erreur sous peine de grosse casse.

Nous ne pouvons que féliciter ce talentueux et courageux Voureysien et nous lui souhaitons de beaux et longs vols toujours un peu plus près des étoiles.



## DON DU SANG DON DE SOI



C'est une pétillante septuagénaire que nous avons rencontrée, madame Nérand. Les plus de vingt ans ne peuvent que la connaître ; elle est arrivée à Vourey en 1964 et a tenu la boulangerie du village jusqu'en 1993. Ce n'est pas pour ses faits de gloire professionnels que nous voulions lui rendre hommage, en ce début d'année 2015. Madame Nérand a fait l'inauguration du premier camion ambulancier du don de sang à Vourey et elle vient de faire son dernier don. Elle a en effet atteint la limite d'âge fixée à 70 ans par les professionnels de santé. Plus de 74 dons de sang, sans compter les dons de plasma pour lesquels elle se rendait bénévolement à Grenoble ou à Voiron.

"Ce n'est pas grand-chose de donner son sang et ça ne coûte rien, mais cela sauve des vies" nous dit-elle très humblement.

Nous espérons que madame Nérand fera des émules et que beaucoup de nos concitoyens prendront le relais. Nous lui souhaitons une retraite de donneur de sang, heureuse et nous la remercions de tant de ferveur. Merci madame Nérand vous êtes un bel exemple à suivre.

**Prochain don du sang  
le jeudi 2 avril 2015  
VENEZ NOMBREUX**

# Informations municipales

## TAP CITOYENS DE DEMAIN

A l'heure où nous devons rendre nos copies pour une distribution de notre bulletin municipal, dans les dates habituelles, cette activité n'est pas terminée toutefois nous trouvons intéressant de vous faire part de notre courte expérience.

Depuis le début de l'année scolaire nous sollicitons beaucoup les associations locales ainsi que toutes les personnes souhaitant apporter leur contribution, sous toutes les formes d'ailleurs (intervention directe auprès des enfants ou accompagnement lors de déplacements nécessaires à certaines activités). C'est pourquoi très rapidement il nous est apparu essentiel de nous investir nous aussi personnellement, dans la programmation de ces activités dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Nouvellement élue, notre commission Ecole, intégralement renouvelée s'est tout de suite dit "pourquoi pas un TAP sur la citoyenneté?" Nous nous sommes mis en chasse d'intervenants qui pourraient présenter aux enfants l'utilité de leur engagement, qu'il soit professionnel ou associatif.

Très vite les gendarmes, les pompiers, les amicalistes de l'association du Don du sang ont accepté de nous suivre dans ce projet. Certains ayant pour habitude d'intervenir auprès des enfants et tous étant

convaincus de la nécessité de cette sensibilisation dès le plus jeune âge.

Après avoir défini le planning et déterminé le fil

rouge de nos séances, nous avons ouvert les inscriptions, un peu avec la boule au ventre... "Et si cela ne les intéressait pas?"

Contre toute attente, 48 heures après le lancement des inscriptions, l'activité avait dépassé le nombre maximum d'inscrits. Immédiatement nous avons convenu de les conserver tous. Comment repousser un élan de citoyenneté?

A ce jour, nous accueillons donc quinze petits "citoyens de demain", dont la composition nous a tout de suite interpellés : huit garçons, sept filles, de quoi présenter une magnifique liste électorale, une parité parfaite ! Cela nous a donné quelques idées..

La suite sur notre site, <http://www.commune-vourey.fr>



Lundi 12 janvier, les citoyens et les gendarmes

## LA COMMISSION ANIMATION VIE ASSOCIATIVE

### *Nouvelle année, nouvelles procédures*

Ce début d'année a été pour nous l'occasion de définir une nouvelle procédure pour les demandes de subvention. Dès la fin du mois d'octobre dernier nous nous sommes aperçus que nombre d'associations qui s'étaient vues attribuées une certaine somme et n'en voulaient pas. D'autres émettaient le souhait d'obtenir un coup de pouce financier mais devaient attendre le vote du nouveau budget.

Notre commission, entièrement renouvelée, n'a pas souhaité reprendre ce qui avait été voté l'année dernière et le reconduire sans tenir compte des attentes réelles des associations. Il est apparu évident de mettre en place un support nous permettant de recenser les besoins et de proposer à la commission Finances, en charge du vote du budget, une répartition objective et efficace.

Ce changement n'a pas pour but de revenir sur le fonctionnement de l'ancienne municipalité, mais simplement de nous permettre de trouver nos marques en tenant compte de vos besoins.

Cette démarche nous permet aussi de découvrir les projets d'animation sur lesquels vous travaillez déjà et nous rappelle combien votre mobilisation reste sans faille. Une fois de plus nous vous en remercions.

C'est ainsi que toutes les associations répertoriées de la commune ont reçu la demande par mail. Les autres ont pu trouver l'information en consultant le site internet et en télé-

chargeant l'imprimé "demande de subventions", mis en ligne à cet effet.

A ce jour notre commission étudie vos demandes et les relègue à la commission Finances en charge du budget communal.

### *Nouvelle année, nouveaux projets*

D'autre part, notre commission a choisi de réunir les personnes qui avaient répondu favorablement à l'encadrement des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) afin d'essayer de se projeter au plus loin sur cette fin d'année scolaire et tenter de planifier ensemble leur participation sur un cycle ou simplement sur quelques séances.

Tout d'abord un IMMENSE MERCI car, une fois de plus, vous avez été nombreux à faire le déplacement ce soir là : Don du sang, JNAC, Pompiers, APEV, la Gaule (pêcheurs), Nature Evasion (pêche à la mouche), la Boule Vouveysienne, Vourey-Sports.

Mais aussi des bénévoles : M. et Mme Baer, Claudine Malacour, Chrystèle Blachot

### *Nouvelle année, nouvelles ambitions*

L'objectif de cette réunion collective était de vous renouveler toute notre confiance, mais aussi de répondre à vos questions, car souvent vous avez des demandes similaires. Il s'agissait aussi de vous expliquer les supports que nous pouvons vous apporter et de vous rassurer sur le contenu ludique de vos interventions.

Aujourd'hui, avec un recul de deux cycles

nous pouvons dire que la volonté de créer cette éducation partagée est un succès. Les agents qui travaillent aux postes habituels (technique, cantine, éducateur sportif) et qui désormais encadrent aussi une activité TAP font le constat chaque jour du bienfait de réunir les enfants autour d'actions périscolaires.

Le planning définitif reste à établir mais les enfants devraient avoir quelques jolies surprises d'ici la fin de l'année scolaire.

En début de mandat nous avons souhaité ouvrir cette commission à un membre de chaque association, de façon à pouvoir aborder des thèmes qui nous sont chers et sur lesquels nous souhaitons travailler ensemble : rangement du local du gymnase, fonctionnement et règlement de location de ce dernier, cohabitation entre besoins associatifs et demandes privées.

Force est de constater qu'à ce jour nous ne vous avons jamais convoqué à ces fins et cela ne nous convient pas.

Lorsque nous les interpellons à ce sujet, les "anciens" du conseil nous répondent : "pas de panique, on a encore cinq ans...!" oui, mais voilà, nous on aimerait aussi commencer à travailler avec vous, pour vous et pour Vourey.

Nous vous souhaitons donc pour cette nouvelle année de prendre du temps pour que notre commission animation, mette à disposition son énergie en faveur du vivre ensemble, des associations.

# Informations municipales



## COUVOIR DE CERVELOUP, UNE RÉFÉRENCE MONDIALE

La société Couvoir de Cerveloup est une entreprise familiale issue des activités paternelles commencées en 1950.

Couvoir de Cerveloup a été créée en 1982 par Marc et Hervé Le Fournier.

A l'époque, le choix a été fait d'abandonner progressivement les activités industrielles au profit d'activités liées à des utilisations biologiques de ses produits.

C'est ainsi que, après avoir lancé l'œuf daté en France, via sa filiale industrielle de la Drôme, cette activité a été vendue au groupe Mâtine. La production de poussins d'un jour a également été arrêtée et le site de Cerveloup s'est spécialisé dans des productions d'animaux à statut sanitaire dit SPF (Specific Pathogen Free), c'est-à-dire pour des animaux hébergeant une flore microbienne non pathogène.

A l'origine, le site de Cerveloup était dédié à la production d'œufs à couvrir et permettait d'approvisionner l'organisation de production d'œufs de Lustucru (voir la réclame datant de 1964). Les bâtiments dits "conventionnels" ont progressivement été transformés en bâtiments produisant des animaux à "statut SPF".

A l'heure actuelle, les bâtiments sont toujours en activité, mais pour des productions beaucoup plus propres du fait du statut des animaux.

Pour se faire une idée des techniques utilisées, il suffit d'imaginer des salles dites "blanches" mais utilisant des systèmes de protection permettant de lutter contre les virus et les bactéries et dans lesquelles le personnel travaille en tenues stériles. De ce fait, tout devient beaucoup plus compliqué...

Le Couvoir de Cerveloup est ainsi le seul "au monde" à posséder certaines souches animales avec un statut spécifique permettant de produire un certain vaccin dans le domaine vétérinaire.



naire. Il est également le seul en France à produire des œufs de poules SPF, permettant de produire des vaccins aviaires ou humains tels que la fièvre jaune ou les oreillons.

Les productions actuelles d'animaux à statut SPF sont beaucoup plus propres qu'auparavant. Les bâtiments conventionnels fonctionnaient par extraction d'air avec des fèces (comprendre excréments) stockés par accumulation permanente à l'intérieur de chaque élevage. Ils nécessitaient des ventilations puissantes pour extraire l'ammoniac. Les élevages actuels fonctionnent avec de l'air conditionné, donc des débits faibles, avec une élimination hebdomadaire des fèces à l'intérieur des bâtiments, puis un stockage dans des fosses étanches à l'extérieur de chaque bâtiment. Le Couvoir recherche en permanence des solutions pour améliorer certaines nuisances ponctuelles résultant de l'activité du site.

L'accès au site est contrôlé. Les personnes ayant accès aux bâtiments d'élevage doivent transiter par la zone tampon dans laquelle elles se changent pour revêtir une tenue spécifique leur donnant accès au site. Une voie d'accès, réservée aux véhicules extérieurs, est équipée d'un rotolève et d'une barrière.

Couvoir de Cerveloup produit également des embryons de poulets servant de supports biologiques à la production de vaccins

aviaires. C'est la même technique que celle utilisée pour fabriquer le vaccin "grippe" en médecine humaine. Les élevages permettant d'approvisionner cette activité sont en dehors du site et de notre région.

Le site de Vourey emploie entre 25 à 30 personnes. Toutes les productions sont sous assurance qualité et nécessitent une formation spécifique de tous les collaborateurs. Comme le savent de nombreux Voureysiens qui ont, pendant des années, entendu jour et nuit, les anciennes alarmes de Cerveloup, l'activité s'exerce 24 heures sur 24 et 365 jours par an !



<http://cerveloup.com/fr/services.html>



# Informations municipales

## CLÔTURES : RÉGLEMENTATION À RESPECTER

Vous avez un projet de construction ou de modification de votre habitation, des "autorisation d'urbanisme" sont nécessaires, vous aurez peut-être à déposer une demande de permis ou une déclaration préalable. En effet, délimiter sa propriété nécessite de grandes précautions quant au respect des différentes règles et autorisations dont il faudra vous munir. Afin de vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches de construction, le service urbanisme de Vourey vous accueille : [urbanisme@commune-vourey.fr](mailto:urbanisme@commune-vourey.fr)

Ces conditions sont définies par le Code civil et le code de l'urbanisme et dans le règlement du plan local d'urbanisme (PLU).

### Réglementation pour les clôtures : généralités

Chacun a le droit d'ériger une clôture à condition de respecter quelques règles :

► **Déposer une déclaration préalable\*** (depuis 1986, il n'y a plus besoin de permis de construire).

Vous devez remplir la déclaration CERFA 13703-01 et l'accompagner de certaines pièces justificatives (plan de situation, plan de masse, descriptif des teintes, matériaux, etc.). Le délai d'instruction est d'environ un mois.

► **Respecter la réglementation du plan local d'urbanisme (PLU)**

Le territoire couvert par le PLU est divisé en zones urbaines (zones U), en zones à urbaniser (zones AU), en zones agricoles (zones A) et en zones naturelles et forestières (zones N). Chaque zone a une réglementation particulière. Référez-vous au règlement du PLU pour connaître en détail la réglementation applicable à la zone qui vous concerne : [www.commune-vourey.fr/votre-quotidien/environnement/urbanisme/](http://www.commune-vourey.fr/votre-quotidien/environnement/urbanisme/)

### Réglementation pour les clôtures en zone Ua et Ub (urbaine de forte et moyenne densité)

Sont interdites les clôtures constituées de plaques de béton préfabriquées ou tout autre matériau similaire. Elles seront constituées en limite d'emprise publique d'un mur en pierres brutes ou en maçonnerie enduite (l'enduit étant traité de manière semblable à celui du bâtiment principal), surmonté ou non d'un dispositif à claire-voie. La hauteur maximum de ces clôtures est de 1,60 m. Sur les autres limites, les clôtures seront constituées d'une haie vive composée d'au moins trois essences bocagères locales, doublée ou non d'un dispositif à claire-voie éventuellement sur mur bahut de 50 cm maximum. La hauteur totale de ce type de clôture est limitée à 1,80 m.

### Réglementation pour les clôtures en zone Uc (urbanisation récente de forme pavillonnaire)

Sont interdites les clôtures constituées de plaques de béton préfabriquées ou tout autre matériau similaire. Elles seront constituées d'une haie vive composée d'au moins trois essences bocagères locales, doublée ou non d'un dispositif à claire-voie. Éventuellement sur mur bahut d'une hauteur de 50 cm maximum obligatoirement enduit de la même manière que la construction principale.

La hauteur totale des clôtures est limitée à 1,60 m sur voie et emprise publique, 1,80 m sur les autres limites.

### Réglementation pour les clôtures en zone Ux (zone d'activités artisanales et industrielles)

Sont interdits les murs bahuts, les murettes, les murs pleins, les palissades, les clôtures bois et les poteaux béton.

#### Les clôtures sur rue :

- sont limitées à une hauteur totale de 1,60 m
- sont en treillis soudés (en panneau ou en rouleau)
- ont une couleur vert foncé
- sont doublées ou non d'une haie arbustive d'une hauteur maximale de 1,60 m. Cette haie est mixte : thuya et cupressocyparis sont interdits dans la constitution de cette haie.

#### Les clôtures séparatives :

- sont limitées à une hauteur totale de 1,60 m
- sont en treillis soudés (en panneau ou en rouleau)
- ont une couleur vert foncé
- sont doublées ou non d'une haie arbustive d'une hauteur maximale de 2,50 m. Cette haie doit mixer des essences de grands arbustes forestiers (cornouillers, prunelliers, noisetiers, aubépines, etc). Thuya et cupressocyparis sont interdits dans la constitution de cette haie.

#### Nota :

- Des hauteurs inférieures peuvent être imposées pour des raisons de sécurité routière notamment dans les carrefours et virages.
- Les aires de stockage et de dépôts doivent être masquées et si possible situées à l'arrière des bâtiments par rapport à la voirie nouvelle, cachées par la végétation.

\* **Sont soumis à déclaration préalable notamment :** clôture, piscine, modification de façade, ravalement, réfection toiture, panneaux solaires, abri de jardin ou toute autre construction inférieure à 20 m<sup>2</sup>, division de terrain en vue de la construction.

## SANS PRÉVENIR, L'ARBRE CHUTA

Il est 16 h 24, heure locale de Vourey, ce samedi 17 janvier. Un des arbres qui arbore la place du village, a décidé, sans prévenir, de se casser et de tomber sur la route. Heureusement, aucune victime, pas de blessé, seulement des dégâts matériels : jardinière, poteaux de signalisation et quelques fils arrachés. Les trois autres arbres ont été rapidement abattus pour prévenir tout éventuel risque ultérieur. Si vous êtes passés devant l'école, vous avez pu observer le tronc et la très petite souche sur les pelouses. Eric Dorne, les pompiers Reynaud-Dulaurier père et fils et Philippe-Genevey Montaz ont œuvré en 1 h, top chrono, pour dégager rapidement la route et sécuriser le quartier.





**Madeleine CZEKATA**  
Rédacteur en charge  
de l'urbanisme



**Maxime BOUTOU**  
Agent administratif  
polyvalent en charge de  
l'accueil et des services  
postaux et scolaires



**Benoit GARIBALDI**  
Secrétaire général,  
responsable  
du personnel



**Sylvie BUSINE**  
Agent polyvalent  
cantine (en arrêt  
maladie, remplacée par  
Rita TORNABENE)



**Valérie ALBERTINI**  
Agent administratif  
polyvalent en charge des  
affaires sociales et des  
opérations  
comptables



**Stéphane BLACHOT**  
Agent de maîtrise,  
responsable  
des services techniques



**Philippe  
GENEVEY-MONTAZ**  
Adjoint technique

## **ILS FONT VOUREY, LES CONNAISSEZ-VOUS ?**



**Christian GIVET**  
Adjoint technique



**Adrien CIOTO**  
Emploi avenir  
aux services techniques



**Pierre-Yves BONNET**  
Enseignant musique  
scolaire



**François GILOT**  
Educateur sportif  
scolaire et TAP



**Nicole FERRARO**  
ATSEM + TAP



**Marie-Christine  
FRANCHINI**  
ATSEM + TAP



**Claire VEYRON**  
Agent polyvalent  
cantine  
+ animatrice FLPA  
+ coordinatrice TAP



**Liliane CONCU**  
Agent polyvalent  
cantine + TAP



**Rita TORNABENE**  
Agent polyvalent  
cantine + TAP



**Françoise LOBROT**  
Agent polyvalent  
cantine + TAP



**Claudine  
CHIMENTON**  
Agent polyvalent  
cantine + TAP



**Anne Françoise  
AMEVET-CANOT**  
Enseignante, étude TAP

# Informations municipales

## RECENSEMENT 2015 : C'EST PARTI !

### Qui est concerné ?

Tous les habitants de la commune, du plus jeune au plus vieux.

### A quoi sert un recensement ?

A établir des données démographiques sur le nombre d'habitants en France, leur logement, leur situation matrimoniale ou professionnelle. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux,

etc.), déterminer les moyens de transports à développer.

### Comment ça marche ?

La commune a été découpée en quatre "districts" et chacun de ces districts a été confié à un agent recenseur, recruté par la commune. Depuis le 15 janvier 2015 et jusqu'au 14 février ces agents recenseurs se présentent dans chaque logement pour vous proposer de vous faire recenser en ligne ou sur papier.

### Vous choisissez le recensement en ligne ?

C'est le moyen le plus simple.

Vous allez sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur "recensement en ligne". Vous utiliserez un code d'accès et un mot de

passer qui se trouve sur le document que l'agent recenseur vous a remis. Puis vous laissez guider.

### Vous choisissez de répondre sur les documents papier ?

L'agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement quelque soit leur âge.

La feuille de logement comporte des questions sur votre logement : nombre de pièces, installations sanitaires, mode de chauffage... et sur les personnes vivant habituellement dans ce logement.

Vous conviendrez d'une date à laquelle l'agent recenseur passera récupérer les documents que vous aurez remplis. Si vous avez besoin d'aide n'hésitez pas à solliciter l'agent recenseur ou les services de la mairie.

Votre participation est primordiale, c'est un devoir civique. Elle permettra de mieux répondre aux besoins de la population.

Vos réponses resteront confidentielles et serviront à établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



## MAISON MÉDICALE, DEUX NOUVEAUX PROFESSIONNELS

A l'occasion de la nouvelle année, toute l'équipe de la Maison médicale de Vourey a le plaisir de vous présenter ses vœux de bonne santé et de bonheur pour 2015.

A cette occasion, nous sommes heureux de vous informer de la création d'un site internet, que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

<http://www.maison-medicale-vourey.fr>

Nous vous informons par ailleurs de l'arrivée

de deux nouveaux professionnels dans notre structure :

► Emmanuelle FUSEAU, kinésithérapeute, qui partage le même local qu'Alexandra BATIGNE, elle-même kinésithérapeute et arrivée en avril 2014. Leur téléphone est commun.

► Sylvie BERGER, diététicienne-nutritionniste, en remplacement de Sophie LERICHE, partie s'installer dans le sud de la France.

A ce jour, l'équipe de la Maison médicale se compose donc de 12 professionnels :		
Psychologue clinicienne	Isabelle BILLON-GALLAND	06 82 48 72 34
Pédicure-Podologue	Stéphanie BRUCKER	06 81 39 05 51
Sophrologue	Sabine PAGES	06 11 77 65 54
Diététicienne-Nutritionniste	Sylvie BERGER	06 70 02 51 19
Kinésithérapeutes	Emmanuelle BOUVIER	06 76 65 07 24
	Alexandra BATIGNE	06 13 36 38 63
	Emmanuelle FUSEAU	04 76 07 48 01
Ostéopathe-Kinésithérapeute	Frédéric AROUN	06 89 13 64 94
Infirmières	Carine RUFFIER DES AYMES	06 89 13 64 94
	Isabelle LABET-ROSIER	06 89 13 64 94
Médecin généraliste	Nathalie CASAGRANDE	04 76 93 78 01
Médecin généraliste et du sport	Christian SCELLIER	04 76 07 99 34

## RAPPEL EN MATIÈRE DE NUISANCES SONORES



Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer de la gêne pour le voisinage (exemples : tondeuses, motoculteurs, perceuses, scies électriques, tronçonneuses) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997). **Nous rappelons à nouveau que ces horaires sont plus contraignants que ceux qui étaient indiqués dans l'arrêté municipal propre à Vourey.** Merci de les respecter et de respecter vos voisins.

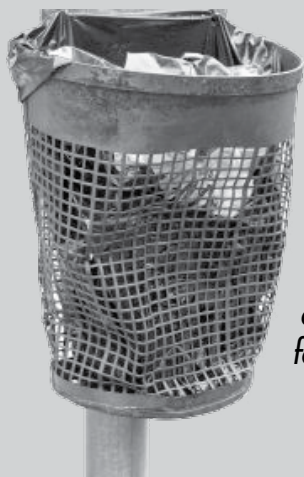
**Les jours ouvrables :** de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

**Les samedis :** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

**Les dimanches et jours fériés :** de 10 h à 12 h.

# Informations municipales

## Grand nettoyage de printemps à Vourey



**Dimanche 15 mars à 8 h 30**

Rdv à 8 h 15 à l'Espace Jean-Roybon

**Casse-croûte au départ et apéritif au retour  
offerts par la mairie**

*Parents, enfants, membres d'associations ou non, agriculteurs ou simples promeneurs du dimanche... la propreté du village est l'affaire de tous.*

**Venez nombreux, cela sera plus convivial et sympathique**

## PARENTS-ENFANTS : L'INDISPENSABLE AUTORITÉ

Avoir de l'autorité, c'est sûrement bien, mais...

**"J'ai peur que mon enfant ne m'aime plus"**

**"J'ai peur d'étouffer sa personnalité ou sa créativité"**

**"J'ai peur d'être un parent violent"**

**"J'ai peur de punir"**

**"J'ai peur des conflits"**

Si l'autorité est indispensable à la construction de l'enfant, nous sommes pourtant de nombreux parents à souvent avoir peur d'en faire preuve et hésitons entre le trop et le trop peu.

Quelles craintes avons-nous et comment les dépasser ?

Si le thème de l'autorité des parents vous intéresse, venez en débattre avec nous : **samedi 7 mars de 9 h 30 à midi**, salle de la Galise (espace Jean-Roybon)

Les petites matinées se veulent être un temps de partage en toute simplicité, de rencontres tous âges confondus, de respect et de confidentialité de la parole de chacun (et on n'est pas obligé de parler) et de plaisir, à commencer par le café, thé et petits gâteaux.

Matinées à thème organisées par la mairie de Vourey, en partenariat avec Catherine Blanc, formatrice et accompagnatrice.

**LES PETITES  
MATINÉES**



## INSCRIPTION ÉCOLE RENTRÉE 2015

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire débutent le 23 février 2015. Les parents concernés doivent se présenter en mairie avec :

- ▶ Leur livret de famille
- ▶ Un papier de jugement s'ils sont séparés
- ▶ Une attestation d'assurance responsabilité civile
- ▶ Un justificatif de domicile

Un coupon leur sera remis et ils pourront alors se rendre à l'école pour rencontrer la directrice, Stéfany BEAL, tous les vendredis de mars de 8h30 à 15h00, à l'école maternelle. Les rendez-vous sont également possibles un autre jour, merci d'appeler le 04 76 07 77 34.



## T1 BIS DISPONIBLE AU FLPA

Un appartement est disponible au foyer logement pour personnes âgées (FLPA), au centre de Vourey. Ce T1bis de 31 m<sup>2</sup> tout équipé, situé au rez-de-chaussée, peut recevoir une personne seule, autonome (GIR 5 minimum) de plus de 60 ans. Il est en location au prix de 502 € par mois. L'établissement n'est pas médicalisé. Il comprend huit appartements. Les appartements sont au rez-de-chaussée ou au premier étage sans ascenseur. Une cuisine et une salle commune permettent aux résidents de se retrouver autour d'un goûter en présence d'une animatrice.

**Pour tout renseignement**

- ▶ CCAS de la mairie de Vourey  
04 76 07 05 19  
(demander Mlle Albertini)
- ▶ FLPA : 04 76 07 97 87

# Associations

## VOUREY-SPORTS

Tout le bureau de Vourey-Sports vous souhaite une excellente année 2015. Qu'elle soit, pour vous et vos proches, riche en émotion, en partage, en solidarité. Qu'elle vous apporte le meilleur sur le plan personnel et sportif.

### *Faisons un petit point sportif à mi-saison*

**Les U15** ont réalisé une entente avec Tullins, ce qui leur a permis d'avoir deux équipes U15 cette saison. Une équipe de deuxième année, qui est composée de beaucoup de Tullinois et quelques Voureysiens, est entraînée par Trésor et Ludovic, tandis qu'une équipe de première année, composée de beaucoup de Voureysiens et quelques Tullinois, est entraînée par JP et Richard.

**L'équipe 1** évolue en 1<sup>re</sup> division. Après dix journées ils se retrouvent à la cinquième place de leur championnat. **L'équipe 2** évolue

aussi en 1<sup>re</sup> division. Ils pointent à la dernière position après dix journées avec un match en retard dans une poule menée par La Sure, Voiron, Vinay et La Murette 3.

**Les féminines** ont réalisées une entente avec Moirans, ce qui leur a permis d'avoir la aussi deux équipes cette saison : une équipe séniors qui évolue en Excellence et une équipe U18 qui évolue dans une poule unique.

**Les U18**, entraînés par Stéphane et Antoine, sont troisièmes après sept journées. Les séniors de Valérie et Franck sont quatrième d'excellence après trois journées dans une poule menée par Es Tarentaise.

Elles débutent bien 2015 puisqu'elles remportent le tournoi de La Sure alors qu'elles étaient tenantes du titre.

**Séniors masculins** : trois équipes cette années avec l'équipe 1 entraînée par Djamel,

Cédric et Max en 1<sup>re</sup> division, l'équipe 2 de Nicolas et Julien en 3<sup>e</sup> division et l'équipe 3 de Denis en 4<sup>e</sup> division. Après onze journées, les hommes de Djamel pointent à la neuvième place, ceux de Julien à la septième et ceux de Denis à la douzième (avec un match en retard).

**Les débutants** de Daniel sont toujours aussi assidus aux entraînements et prennent beaucoup de plaisir les samedis sur les terrains du département pendant leurs plateaux.

**Les U11** de Sofian, Mike et Laurent, prennent eux aussi beaucoup de plaisir à jouer lors des plateaux du samedi.

**Les U13** de Fred évoluent en 2<sup>e</sup> division après la phase de poule. En tête après quatre journées, à égalité avec Veurey et Sud Dauphiné 3, ils apprennent à gérer des matchs à enjeux après leur phase de poule compliquée.

**Les U17** en entente avec Tullins et Saint-Quentin ont permis à quelques joueurs voureysiens de reprendre le chemin des terrains de foot. Ils évoluent en promotion d'excellence et pointent à la huitième place après onze journées.

### *Planning des manifestations à venir sur les quatre prochains mois*

- ▶ **Dimanche 1<sup>er</sup> février** : matinée boudins au gymnase
- ▶ **Samedi 21 mars** : soirée dansante (Cf encart)
- ▶ **Samedi 23 et dimanche 24 mai** : rassemblement des écoles de foot
- ▶ **Vendredi 12 juin** : assemblée générale

Sportivement

[www.vourey-sports.fr](http://www.vourey-sports.fr)



Les bénévoles qui encadrent nos équipes et sans qui le club ne pourrait pas tourner

### **Retenez votre date du 21 mars 2015**

**En effet pour célébrer le Printemps Vourey-Sports vous accueillera pour sa soirée dansante au gymnase municipal**

**Au menu, au choix, pour une participation de 22 €**

Paëlla - Fromage - Dessert

Poulet - Gratin dauphinois - Dessert

Et pour les enfants de moins de 12 ans, pour une participation de 11 €

Pizza - Gratin dauphinois - Dessert

Convivialité, bonne humeur et ambiance assurées par un DJ de Vourey : Arnaud.

Cette soirée a aussi pour "BUT" les sous !!!!! Pour continuer à accueillir de nouveaux jeunes, former les éducateurs, et encadrer les équipes.

Alors nous comptons sur votre présence!!! Tous à vos agendas!!

Inscriptions : JC (06 22 26 56 88) ou Fred (06 83 18 84 48) ou sur le site de Vourey Sport [www.vourey-sports.fr](http://www.vourey-sports.fr).

# Associations



## L'ASSOCIATION AFTC ISERE ET



Samedi 28 février 2015 à 20 h 30

Espace Jean ROYBON à VOUREY

Spectacle familial (dès 7 ans)

Entrée : 10 € et 6 € (pour enfants -12ans et personnes handicapées)

Réservations auprès de : Elisabeth CAPORALE : 06.12.36.57.08

Chantal MATRAY : 06.72.15.06.42

et vente de billets le soir même (si disponibilités)

Buvette / Pâtisseries / Pizzas-Quiches

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

AFTC ISERE - 2, allée Ponson-du-Terrail - 38130 ECHIROLLES - Tél: 06 72 42 89 38

aftc.isere@orange.fr • www.aftc38.org

## APRÈS L'ÉCOLE

L'association "Après l'école" accueille et soutient les élèves de Vourey du CP à la terminale avec le même enthousiasme depuis des années maintenant. Cette année, la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire nous a amené à aménager notre suivi des plus jeunes : un accueil de 16 h 30 à 17 h pour les enfants allant aux TAP, et un temps individuel pour tous avec une intervenante de 17 h à 17 h 45. Afin de donner un aperçu de ce qu'il se passe "en interne", voici le témoignage d'une de nos intervenantes du lundi soir :

"Hier soir, nous étions trois pour l'accueil à 16 h 30 :

- trois enfants sur les cinq inscrits étaient présents.

- Petit goûter (partagé avec bonne volonté car certains n'avaient rien prévu)

- Discussion brève sur les activités faites juste avant de venir (TAP) et sur "qui s'occupe de qui après?"

- Lecture-détente en attendant 17 heures : une intervenante a emprunté une vingtaine d'ouvrages à la médiathèque. Les enfants se sont jetés dessus.

A 17 heures, tout le monde est là : arrivée des deux autres enfants, des deux autres intervenantes "Qui s'occupe de qui ?" est réglé en deux temps trois mouvements, et hop ! Au travail jusqu'à 17 h 45.

Je m'occupe de la petite du CP : trois quart d'heure, c'est la bonne dose pour avoir le temps de :

- faire le travail demandé par la maîtresse pour le lendemain (lire les mots du soir, faire recopier deux mots, réviser la poésie et en mémoriser la fin) ;

- improviser un jeu, "kilivite" (qui lit vite), pour que ma petite se concentre un peu plus sur le déchiffrement difficile pour elle de "ama - ma ; ami - mi ; ima - imi" ;

## RI D'OLON



Notre ancienne présidente est appelée à d'autres fonctions, aussi, le bureau m'a désigné comme président à l'occasion de l'assemblée générale qui nous a réunis en 2014.

L'année s'est terminée par l'organisation à Vourey de l'assemblée de l'UD (Union départementale de l'amicale des donneurs de sang) et s'est très bien déroulée.

En revanche, en raison de la charge de travail que cela représente et de la difficulté de trouver des lots nous permettant de garder le prix modéré de nos cartons, il a été décidé de ne pas organiser cette année notre traditionnel loto en 2015.

L'amicale se concentrera sur l'amélioration des collectes qui se tiendront les : **jeudi 02 avril, mardi 25 août et jeudi 5 novembre.**

Nous espérons vraiment retrouver les affluences d'antan et comptons sur votre mobilisation.

Pour terminer l'ensemble des bénévoles de l'amicale vous présente leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2015.

**Le président de l'amicale des donneurs de sang Bruno Chiaffi**

- parler de choses et d'autres ;  
- reprendre le livre "Où est Niko ?" pour trouver où il se cache dans les dernières illustrations.

Cette façon d'intervenir est le petit coup de main dont je rêverais pour chaque enfant et famille pour qui le travail du soir est "en trop" ou difficile."

"Après l'école" c'est cinq élèves inscrits pour cinq intervenantes en primaire le lundi de 16 h 30 à 17 h 45 et quinze collégiens et lycéens inscrits pour six intervenantes le mercredi soir de 17 h 30 à 19 h.

"Après l'école" c'est un temps d'échanges et de partage où l'ambiance studieuse permet à chacun de trouver sa place.

"Après l'école" c'est un lieu de convivialité qui permet, du moins nous l'espérons, à chacun de se sentir mieux sur le chemin de l'école.

# Associations

## PIOUPIOU DE VOUREY

Les Pioupiou sont heureux de vous présenter leurs vœux pour cette nouvelle année 2015, que nous vous souhaitons douce. Cette année débute avec la naissance d'un de nos petits protégés le 01/01/2015. Bienvenue à lui (ses parents le reconnaîtront !).

L'année 2014 a été pour nous une année enrichissante. Nous avons pu mener à bien nos manifestations grâce à votre collaboration à tous mais aussi surtout à l'immense dynamisme et entrain de nos membres adhérents.

La vente des raviolis en octobre dernier a été un succès, c'est pourquoi nous comptons entériner cette démarche, deux fois par an : en mars/avril et octobre. Alors surveillez vos boîtes aux lettres, vous y trouverez les bulletins de commande.

En novembre, nous avons réalisé une vente de produits d'automne sur le marché, à l'occasion de la fête des assistant(es) maternel(les). Quelle chance nous avons eu, le temps était de la partie. Ainsi vous avez pu vous délecter de produits à base de châtaignes mais aussi de courge, autant en salé que sucré que boisson (kir châtaignes, chartreuse orange). Les pâtes de fruits ont eu aussi du succès. Merci à Monique de nous avoir réconciliés avec les pâtes de fruits, faites maison.

Grâce aux fonds récoltés, nous avons pu offrir un goûter de Noël à nos petits et le Père Noël a distribué des bottes garnies confectionnées par Monique Monti, notre collègue et sa voisine Mme Guillermet. Un énorme merci à toutes ces personnes et particulièrement à M. Junet qui a raté une vocation !

Nous allons aussi pouvoir nous équiper de boîtes plastiques pour pouvoir ranger correctement tous nos petits jouets mais aussi matériels de loisirs créatifs.

L'ensemble de nos membres est ravi de voir la cohésion créée entre nous, grâce à l'association. Ainsi nous avons rempli notre but de rompre notre solitude et tisser du lien entre nous. Notre motivation pour 2015 est grande et nous serons ravis de vous retrouver au cours de nos manifestations.

En résumé les Pioupiou c'est une association d'assistant(es)maternel(les) qui permet :

- aux membres adhérents, de se réunir une fois par semaine, le jeudi matin, salle du foyer logement pour échanger entre nous et aux enfants de se rencontrer en jouant ensemble,
- aux parents en recherche de nounous, de consulter notre site internet <http://www.pioupiou-vourey.fr> et ainsi vérifier en temps réel les disponibilités actuelles et futures de nos membres pour l'accueil des enfants, mais aussi diverses informations, mises à jour très régulièrement.

Un dernier mot pour faire appel à votre générosité mais aussi solidarité : pour nous équiper, nous aurions besoin d'un grand parc (de préférence en bois) afin de protéger nos plus petits lorsque nous nous réunissons lors de nos temps collectifs. Si vous avez également un ou des tapis d'éveil, vous pouvez nous contacter au 04 76 65 10 12.

### *Un nouveau proverbe pour cette année*

*"Un des plus beaux jours de la vie, et peut-être le plus beau de toute notre existence, est celui où la naissance d'un enfant ouvre notre âme à des émotions qu'elle ignorait encore hier."* Citation de Joseph Droz ; Essai sur l'art d'être heureux (1806)

## AMIS PÊCHEURS



Nous profitons de cet article pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015.

Bonne santé à tous avant tout, et bonne saison de pêche.

Les nouveaux permis de pêche sont arrivés.

### **Vous les trouverez à la vente :**

auprès de M. Videlier Bruno :  
06.83.91.80.68., au 105, chemin de Suzet à Vourey

auprès de M. Gauthier Jean :  
04.76.07.20.66, au 165, route de Sanisard à Vourey

et auprès de Mme Penon Marie Christine :  
04.76.07.21.05, au 535, route des Rivoires à Vourey

Notre assemblée générale a lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mars 2015 à 10 h 00 à la salle des Associations, avec une permanence de ventes de permis à 9 h 00.

Nous tenons également d'autre permanence pour la vente des permis : le dimanche 8 mars 2015 de 10 h 00 à 12 h 00.

### **Petit rappel**

L'ouverture de la truite est le deuxième samedi de mars soit le 14 mars 2015.

**Pour info :** notez déjà la date de notre concours le 28 Juin 2015.

Nous vous souhaitons une bonne saison de pêche.

A très bientôt.

**Le bureau de la Gaule voureysienne**

## COMITÉ DES FÊTES DE VOUREY

Le Comité des fêtes de Vourey vous souhaite une bonne et heureuse année 2015, qu'elle apporte aux villageois et aux associations de notre village, Santé, Joie, Bonheur avec un maximum de visiteurs à toutes les manifestations.

Pour notre part, le Comité des fêtes vous a ouvert, une nouvelle fois les portes de son traditionnel marché de Noël à l'espace Jean-Roybon le 07 décembre dernier.

A cette occasion, nous avons eu la visite du Père Noël qui a déambulé dans les allées afin de découvrir de nombreux stands (cosmétique, gastronomique, artisanat, vente de sapin etc ...)

Alors à très bientôt lors d'une prochaine manifestation.

**L'équipe du Comité des fêtes de Vourey**



## PORTRAIT DES CINQ NOUVELLES RECRUES 2014 CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS DE VOUREY

Au service de tous, la caserne de Vourey a vu son effectif s'agrandir de cinq volontaires d'horizons différents. Portrait sur ces nouvelles recrues.

**Christophe FACHIN**, 16 ans 1/2, très sportif, possède pour son jeune âge un profil déjà bien orienté dans l'aide à la personne. Coté formation professionnelle, il prépare actuellement un bac pro dans le bâtiment, auquel s'ajoute la préparation d'un brevet d'Etat d'accompagnateur de moyenne montagne avec une option pisteur secourisme.



Hors cadre scolaire, Christophe comptait parmi les jeunes sapeurs-pompiers de Moirans depuis 2011. C'est donc à la fois dans la continuité et dans un aboutissement que s'inscrit son engagement au sein du corps des sapeurs-pompiers de Vourey.

**Cyril ZANOTTI**, 17 ans, en terminale, prépare son bac scientifique et fait quant à lui courageusement ses premiers pas dans le monde du secourisme. Sportif dans l'âme, il a notamment pris ses aises au hockey qu'il a pratiqué pendant plus de 10 ans, acquérant ainsi un esprit d'équipe et de solidarité. C'est après mûre réflexion, guidé par l'envie de se rendre utile et d'aider les autres, qu'il a signé son engagement chez les sapeurs-pompiers de notre commune. Cyril a déjà effectué les formations et examens de base, ce qui le rend opérationnel, prêt à porter secours.



**Hervé FACHIN**, 44 ans, conducteur de tra-

vau au CEA, s'est déjà beaucoup investi dans le monde sportif et associatif. D'abord rugbyman au FCG jusqu'à ses 19 ans, il se tourne ensuite vers le ski. Formateur auprès de la Fédération française de ski, il a également associé d'autres formations telles que le handiski. Après son action au sein d'une association de karting, il ajoute à ses qualifications les différents niveaux de plongée pour pouvoir être initiateur de club et encadrer les sorties. Œuvrant jusqu'à présent dans un souci de transmission de son savoir, c'est désormais pour accomplir, selon ses dires, un "acte citoyen", qu'il compte consacrer du temps et s'investir chez les sapeurs-pompiers de Vourey.



**Jean-Marc CAMPILLO**, 40 ans, est quant à lui sapeur-pompier professionnel, au grade de sergent-chef. Ayant fait ses débuts au sein des jeunes sapeurs-pompiers de Tullins, il a incorporé les pompiers de Paris durant cinq ans. Il rejoint ensuite les casernes iséroises, Grenoble puis Voiron, pour intégrer sa caserne actuelle à Echiroles en 2011. Mais Jean-Marc ne s'est pas tourné vers les autres uniquement sur le plan professionnel puisqu'il est également entré dans le monde des sapeurs-pompiers volontaires dès 1990. Educateur sportif, spécialiste en détachement d'intervention hélicoptérée, moniteur secourisme, formateur incendie, une liste non exhaustive de ses nombreuses formations et spécialités. Voilà un atout considérable pour la caserne



de Vourey, qui pourra bénéficier de son savoir technique et de sa grande expérience sur le terrain.

**Stéphane ROBERT**, 40 ans, est pompier au CHU de Grenoble. Dès 1990, il rallie lui-aussi le monde des sapeurs-pompiers volontaires. Ses passages dans différentes casernes iséroises, Saint-Etienne-de-Crossey, Voiron, Saint-Egrève, La Buisse, Tullins, lui ont permis de monter jusqu'à son grade actuel d'adjudant, de parfaire sa formation et d'être formateur incendie et toiture. Il a œuvré 10 ans en tant qu'opérateur CTA/CODIS, prêt à réceptionner et traiter les appels de secours, afin de déclencher les moyens humains et matériels nécessaires. Une spécificité, Stéphane est conseiller technique auprès du préfet et du SDIS de la Drôme pour toute intervention en secours spéléologique, mais aussi responsable de l'équipe assistance secours à victime. Après une double affectation Tullins-Vourey, Stéphane fait désormais intégralement partie du corps de notre commune. Un élément actif et de qualité qui pourra partager son expérience et ainsi enrichir la caserne.



De tels engagements sont essentiels pour maintenir un service de secours optimal au sein de notre village. Nous ne pouvons donc que les remercier. Toutefois, un centre de secours a toujours besoin de volontaires pour être opérationnel en tout temps. Si vous êtes prêts à donner de votre temps, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des sergents Nicolas DE BIASI (06.86.69.29.60) ou Sylvain REYNAUD-DULAURIER (06.69.03.97.42)



La saison a très bien commencé avec le temps très estival de cet automne, le week-end de nage en eaux vives et celui de VTT, via ferrata et course d'orientation dans le Pilat ont été des moments de convivialité sans oublier les efforts physiques.

Toujours dans la joie et la bonne humeur, les adhérents du club participent activement aux sorties, ainsi qu'aux activités des jeunes sur Vourey, Chirens et du badminton.

Lors de la compétition de nage en eaux vives à Saint-Pierre-de-Bœuf dans la Loire, les jeunes se sont illustrés.

Le plus jeune Charly BOULET 9 ans a fini 4<sup>e</sup> en catégorie poussin, Oscar BOULET 2<sup>e</sup> en benjamin, Manon CHAVANCE 3<sup>e</sup> en benjamine, Arthur BLACHOT 2<sup>e</sup> en minime.

Les plus grands Rémi CHAVANCE et Antoine BLACHOT ont fini respectivement 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> avec 4 secondes d'écart en cadet. Bravo à tous !

Une sortie raquettes a pu être réalisée malgré le peu d'enneigement et plusieurs sorties de ski alpin et de ski de fond sont prévues. Rendez vous sur le site pour plus d'informations sur les sorties à venir.

Pour finir le club SAE vous présente ses meilleurs vœux en cette nouvelle année.





# Associations

## APEV

Tous les membres de l'APEV vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

### Une belle fin d'année !

Cette fin d'année fut marquée par le deuxième spectacle de Noël de l'APEV, avec la participation active des enfants, des parents, de l'équipe enseignante de l'école et de la nouvelle municipalité. Nous les en remercions.

Nous vous avons proposé un nouveau spectacle, sur le thème de "Noël" avec de nouveaux décors et costumes. Nous remercions vivement nos "super" costumiers et tous les parents qui se sont impliqués pour la réussite de ce spectacle.



## MISS PINTADES

Il est 8 heures 30, devant le gymnase de Vourey. Malgré l'horaire matinal pour un dimanche matin, ils sont nombreux à attendre l'ouverture des portes. Il ne s'agirait pas de rater les bonnes

affaires de la bourse aux jouets, livres et au matériel de sport.

Car aujourd'hui, on vend (presque) gratis. Pour une voiture miniature, compter 50 centimes, et pour ce 4x4 télécommandé, va pour 8 euros. Nombre d'articles sont comme neufs, certains encore emballés...

Dans la matinée, un peu plus de trois cents personnes passeront par la salle pour acheter un jeu, un livre, des cubes ou encore des Playmobil®.

Alors que Noël se profile à l'horizon, Stéphanie apprécie l'initiative. Les bras chargés de cadeaux, elle estime qu'à l'état neuf, "ils m'auraient coûté quatre à cinq fois plus cher". Tous ne finiront pas sous le sapin, car la jeune maman compte les distiller jusqu'à la fameuse fête.

De son côté, Valérie n'a pas encore trouvé la perle qui pourrait plaire à son fils de 9 ans. Elle

Nous tenons à présenter nos excuses aux personnes ayant eu la seconde "tournée" de tartiflette qui avait un peu attachée.

### M. Carnaval nous attend !

Dans le cadre des TAP, nos enfants et les résidents de Val Marie ont fabriqué ensemble M. Carnaval.

Le samedi 14 mars, rendez-vous à Val Marie à 14 h 00 autour de M. Carnaval qui défilera ensuite dans les rues de Vourey. Petits et grands pourront le suivre dans ses déambulations. Puis ce sera le moment du "lâcher de ballons".

Des crêpes seront proposées ainsi qu'une petite buvette.

Enfin il sera temps de brûler M. Carnaval.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps.

(En cas de mauvais temps nous réunirons dans le gymnase)

### Un printemps fleuri !

n'est pas là pour Noël car "il ne m'a pas encore donné sa liste. Je ne voudrais pas me tromper", sourit-elle.

Edith aussi fait chou blanc pour le moment. Aucun jouet ne correspond aux deux années de sa petite-fille. Mais Louhane ne semble pas du même avis. "Arrête de dire 'je veux ça', lui ordonne son père, légèrement agacé.

La grand-mère poursuit sa quête. Elle jauge des portiques, des peluches, mais non, toujours rien. "En général, pour chez moi, j'achète des jeux d'occasion, et pour chez elle, je lui prends du neuf", explique la grand-mère. C'est une habituée des bourses aux jouets, car comme elle le reconnaît, "les petits-enfants, ça demande un gros budget. Surtout que je les gâte beaucoup, peut-être plus que mes enfants à leur âge".

Trois chevaux dans les mains, Béatrice se réjouit de les avoir trouvés à deux euros, "alors qu'ils coûtent une trentaine d'euros dans le commerce". Mais déjà, la grand-mère s'inquiète des futures jalousies entre ses petites-filles. "Un seul est vendu avec une poupée. Ca va faire des histoires", prédit-elle.

Si Edith n'a pas encore trouvé son bonheur, c'est aussi parce qu'elle est assez exigeante. "Il y en a de plus en plus des bourses, alors ça me rend plus difficile", estime-t-elle.

L'association des Miss Pintades est bien consciente de la multiplicité de ce type de ras-

Cette année, la vente de fleurs et de plants se fera en deux étapes.

Début avril, vous pourrez commander vos plants via le bon de commande distribué dans vos boîtes aux lettres. Ils seront livrés le mercredi 29 avril à l'école.

Le dimanche 31 mai, jour de la fête des Mères, aura lieu le traditionnel marché aux fleurs sur la place du marché. Vous trouverez alors une multitude de plants et de fleurs.



### Et la fête de l'école !

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 26 juin pour fêter la fin de l'année scolaire avec le spectacle des enfants.

Tout ça dans une ambiance festive autour d'un barbecue, de frites et des traditionnelles crêpes ....

Retrouvez toutes ces informations (et bien d'autres !) sur notre site internet [www.apev-vourey.org](http://www.apev-vourey.org).

Vous pouvez également nous contacter par mail : [contact@apev-vourey.org](mailto:contact@apev-vourey.org) ou par courrier dans nos boîtes aux lettres situées devant l'ancienne entrée de l'école primaire et dans le hall de l'école maternelle.

L'APEV

semblement "et pourtant le nombre de visiteurs est toujours croissant", indique la présidente.

"Certains trouvent même que nous l'organisons trop tard notre manifestation, cependant nous n'avons rien changé, elle a toujours lieu le dernier dimanche du mois de novembre, mais il y en a eu plusieurs avant nous à proximité, alors certains sont un peu lassés et désireux de passer à autre chose. Mais bon, tant que les exposants et les visiteurs répondent présents, nous serons là, nous aussi. Cela nous permet de soutenir des causes qui nous touchent, comme celle du petit TIMEO, cette année et de nous retrouver entre nous".

Évidemment, je profite de cette édition pour vous présenter au nom de toutes les pintades une belle année. J'aimerais vous dire qu'elle sera douce et prospère mais l'actualité a eu raison de mon éternel optimisme.

Je vous livre donc le message que j'ai fait passer à mes proches, à mes collègues, aux présidents d'association. Je viens de le relire et finalement il reflète toujours mon état d'esprit d'aujourd'hui :

"Je vous souhaite de trouver de l'apaisement pour les jours où vous en aurez besoin. Je vous espère toujours curieux et audacieux. La Vie mérite parfois que l'on sorte des sentiers battus, on s'y croiera peut-être.

Prenez soin de vous et de ceux qui comptent."

Alexia pour les pintades

# Associations

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (février à juin 2015)

Février	Dimanche 1 <sup>er</sup>	<b>Matinée boudin</b> (Espace Jean-Roybon)	Vourey-Sports Football
	Vendredi 6	<b>Goûter des vacances</b> (devant l'école)	APEV
	Samedi 7	<b>Concours de belote</b> (Espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 14	<b>Saint-Barbe des pompiers</b> (Espace Jean-Roybon)	Amicale des sapeurs-pompiers
	Samedi 21	<b>Commande de graines</b> (salle de l'Olon)	Jardin Naturel Astuces Conseils
	Samedi 28	<b>Assemblée générale</b> (salle de l'Olon)	Nature Evasion
<b>Goûter des anciens</b> (cantine scolaire)		CCAS	
<b>Soirée cabaret</b> (Espace Jean-Roybon)		AFTC Isère	
Mars	Samedi 7	<b>Petites Matinées</b> (salle de la Galise)	Mairie
	Dimanche 8	<b>Vente de diots</b> (Espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 14	<b>Carnaval</b> (Val Marie ou gymnase en cas de pluie)	APEV
	Dimanche 15	<b>Nettoyage de printemps</b> (place du village)	Commission Patrimoine et Environnement
	Samedi 21	<b>Soirée dansante</b> (Espace Jean-Roybon)	Vourey-Sports Football
		<b>Initiation au broyage</b>	JNAC - Mairie - Pays Voironnais
Samedi 28	<b>Soirée dansante</b> (Espace Jean-Roybon)	Nature Evasion	
Avril	Jedi 2	<b>Don du sang</b> (Espace Jean-Roybon)	Ri d'Olon
	Dimanche 5	<b>Pucier</b> (Espace Jean-Roybon et parking mairie)	TGV
	Vendredi 10	<b>Goûter des vacances</b> (devant l'école)	APEV
	13, 14, 16, 17	<b>Stage tennis</b> (Espace Jean-Roybon)	TGV
	Mercredi 15	<b>Tournoi inter-clubs de belote</b> (Espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
Mai	Vendredi 1 <sup>er</sup>	<b>Challenge Tomaï</b> (FLPA)	La Boule voureysienne
	Sam. 23 et dim. 24	<b>Rassemblement des écoles de foot</b> (FLPA)	Vourey-Sports Football
	Dimanche 31	<b>Marché aux fleurs et troc de la JNAC</b>	APEV et Jardin Naturel Astuces Conseils
Juin	Dimanche 7	<b>Expo vente</b> (Espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Vendredi 12	<b>Assemblée générale</b> (salle de l'Olon)	Vourey-Sports Football
	Dimanche 14	<b>Challenge Roger Perrier</b> (Espace Jean-Roybon)	La Boule voureysienne
	Vend. 19 au dim. 21	<b>Vogue</b> (parc municipal)	Comité des fêtes
	Vendredi 26	<b>Fête des écoles</b> (Espace Jean-Roybon)	APEV
		<b>Spectacle de fin d'année</b> (Espace Jean-Roybon)	Ecoles
	Lundi 29	<b>Pique nique yoga</b> (Espace Jean-Roybon)	Yoga

Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey. Certaines dates sont susceptibles de changer.

## JNAC

Nous sommes bientôt à la sortie de l'hiver, chacun se doit d'entretenir le tour de sa maison. Tailler certains arbustes, les arbres fruitiers ou seulement les fleurs fanées.

Suite à ces travaux, vous vous trouvez encombrés de ces tailles que vous pensez être des rebus. Et bien, pas du tout! Ces déchets peuvent devenir une richesse pour la terre.

L'association JNAC (Jardin Naturel Astuces et Conseils) vous apporte l'information :

En fonction de la période et de la météo, ces restes de végétation après broyage pourront apporter du carbone au compost, ajoutés à la terre du jardin, ils apporteront de la structure = air et humus ou du paillage dans les plates bandes de vivaces et de rosiers ou encore du BRP (Bois Raméal Fragmenté) qui apportera de la lignine à la terre du jardin (comprendre une imperméabilité à l'eau et une grande résistance à la décomposition)

En partenariat avec le Pays Voironnais et l'Association Coccinelle, nous vous proposons d'organiser une journée d'information, de démonstration de broyage sur un lieu de la commune de Vourey.

Pour cela, RV pris le samedi 21 mars à 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h, sur la place du village pour une initiation et une présentation du matériel proposé à la location à tous les habitants du Pays Voironnais.

Les personnes qui souhaitent amener leurs déchets sont invitées à prendre contact avec Robert LIONS avant le 20 mars, par téléphone au 04.76.07.26.24 ou mail famille.lions@wanadoo.fr Vos déchets verts seront broyés sur place et vous serez libres de récupérer le broya ou pas.

Je vous rappelle que les feux de jardin sont formellement interdits, l'amende coûte 500 €.